

Date de convocation :  
12 janvier 2024

Date d'affichage :  
12 janvier 2024

Nombre de  
conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REMY Élisabeth - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés : M. LECUYER Damien (Pouvoir à Mme REMY Elisabeth) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à M. COINTE Frédéric).

Absents : Mme REGNIER Aurélia - Mme THÉPAUT Chrystel.

M. THIRAUT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**6 - 2024**  
**TARIF D'UN**  
**BRANCHEMENT**  
**ASSAINISSEMENT**

Le Maire informe le Conseil que par délibération du 13 décembre 2022 il avait été décidé de fixer le montant du droit de raccordement à l'assainissement selon le coût réel avec un forfait minimum de 1073 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Après étude par les membres de la commission des finances, le Maire propose au conseil d'appliquer une augmentation **d'environ 3,5 %** pour le forfait minimum du raccordement à l'assainissement.

Après étude et discussion, le Conseil décide à **l'unanimité** des suffrages exprimés de fixer le forfait minimum à **1111 €** à compter du **24 janvier 2024**.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet  
le : 31/01/2024  
Envoyé en Préfecture le :  
31/01/2024  
Reçu en Préfecture le :  
31/01/2024  
Identifiant de  
télétransmission :  
002-210206512-  
20240124-6-2024-DE  
Alain NORMAND  
Le Maire,

Alexis THIRAUT,  
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,  
Le Maire.